



Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec QC G1A 1A4

Monsieur,

J'accuse réception de votre correspondance du 24 avril dernier, adressée à mon prédécesseur, l'honorable Dominic LeBlanc, concernant la pêche en haute mer. Les représentants de son bureau ont également reçu une copie de votre lettre qui a été transmise par le bureau du Premier ministre.

Je vous remercie de votre intérêt à cet enjeu important pour Pêches et Océans Canada (MPO) et la Garde côtière canadienne. Soyez assuré que la sécurité des pêcheurs et des autres utilisateurs des plans d'eau du Canada est au cœur de nos préoccupations. Chaque décision du Ministère, y compris l'ouverture et la fermeture des différentes pêcheries au Canada, prend en compte les considérations liées à la sécurité et se fait en collaboration avec les intervenants concernés.

Soyez également rassuré que la Garde côtière dispose de tous les biens et ressources nécessaires afin de répondre à son mandat de recherche et sauvetage maritime. La Garde côtière, le ministère de la Défense nationale, ainsi que les associations de la Garde côtière auxiliaire canadienne travaillent ensemble pour qu'ils puissent être prêts à entreprendre une mission en mer tous les jours, 24 heures sur 24, dans presque toutes les conditions météorologiques possibles pour y sauver des vies.

Par l'entremise du Plan de protection des océans, le MPO et la Garde côtière collaborent étroitement avec plusieurs intervenants afin de mettre sur pied un système de sécurité maritime de calibre mondial adapté à la situation unique de notre pays. Plus précisément, ce Plan donnera à la Garde côtière un rôle accru en ce qui a trait aux patrouilles et à la surveillance de l'environnement maritime du Canada, 24 heures par jour et 7 jours par semaine, ainsi qu'à titre de premier intervenant à la suite d'incidents maritimes. De plus, ce Plan permettra l'instauration d'un système national de suivi et de surveillance des navires, l'augmentation de la capacité de remorquage d'urgence, ainsi qu'une planification d'intervention régionale. Grâce à ces mesures, la Garde côtière sera mieux informée, préparée et en mesure de gérer les urgences maritimes.

.../2

Je vous remercie pour votre lettre, et je vous prie d'agr er, Monsieur, l'expression de mes salutations distingu es.

A handwritten signature in blue ink, reading "Johnathan Wilkinson". The signature is written in a cursive style with a long horizontal flourish at the end.

Johnathan Wilkinson, C.P., d put 
Ministre des P ches, des Oc ans et de la Garde c ti re canadienne